



Pret contracté au pres de ma banque

Par **pretapreter**, le **29/01/2011 à 14:03**

Bonjour,rnJ'ai eu un pret de ma banque au mois de décembre 2010. L'accord avec mon banquier était de rembourser une partie du pret le mois suivant, janvier 2011. En effet je suis allé la banque. On m'a fait signer un papier comme quoi la somme sera déduite sous deux/trois jours. Le lendemain la banque m'appelle pour me signaler que le remboursement en partie ne se fait plus, que je dois payer la totalité du pret ou continuer les mensualités. Mais moi l'accord avec mon banquier c'était de rembourser une partie en janvier. Je ne veux pas de cet argent. Que dois-je faire?

Par **mimi493**, le **29/01/2011 à 15:39**

Est-ce que ces modalités sont dans le contrat de pret que vous avez ?

Par **pretapreter**, le **29/01/2011 à 17:13**

Les modalités ne sont pas dans mon contrat. Mais le banquier m'a assuré que je pourrais repayer aussitot que je le voulais. D'ailleurs quand je suis allé faire le paiement. On m'a dit oui. J'ai signé pour le repaiement. Mais le lendemain on m'a appelé pour me dire que cela ne se faisait plus:les repaiements. On n'a pas été capable de me dire si cela ne se faisait plus avant que je signe ou apres. Mais si cela ne se faisait plus avant que je ne signe et que le banquier m'a assuré que si. Il m'a induit en erreur?